Altamir

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

#### **RSM Paris**

26, rue Cambacérès 75008 Paris S.A.S. au capital de € 17.390.000 792 111 783 R.C.S. Paris

> Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Paris

#### **ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex S.A.S. à capital variable 438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

#### **Altamir**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Altamir,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Altamir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

#### Valorisation du portefeuille d'investissements

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2018, le portefeuille d'investissements s'élève à M€ 998,9 soit 98 % du total bilan. Ce poste correspond aux instruments de capitaux propres, aux instruments en titres hybrides, aux instruments dérivés et aux prêts et créances comme indiqué dans la note 6.3.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Les instruments de capitaux propres, les instruments en titres hybrides et les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Les prêts et les créances sont quant à eux valorisés au coût amorti.

Compte tenu de leur importance significative dans les comptes consolidés, de la complexité des modèles utilisés, de leur sensibilité aux variations de données, aux hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, et du jugement nécessaire à l'appréciation de la juste valeur, nous avons considéré que la valorisation du portefeuille d'investissements était un point clé de l'audit.

#### Notre réponse

Nous avons pris connaissance des procédures définies par le gérant de votre société et les gérants des Fonds Professionnels de Capital Investissement au travers desquels votre société investit pour la détermination de la juste valeur du portefeuille d'investissements.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, et avec l'aide de nos experts en évaluation, nos travaux sur les principaux fonds/investissements ont notamment consisté à :

- examiner la documentation contractuelle propre à chaque investissement;
- contrôler que la méthode d'évaluation retenue pour les principales lignes du portefeuille d'investissements est adaptée;
- contrôler, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation de ces valeurs est fondée notamment sur des données et des hypothèses chiffrées qui sont en ligne avec les données de marché et/ou macro-économiques disponibles en date de clôture;
- tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs des justes valeurs retenues par la société.

Nous avons par ailleurs examiné le caractère approprié des informations présentées dans la note 6.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### Respect du statut de société de capital-risque

Risque identifié Notre réponse

Votre société a opté pour le régime des sociétés de capital-risque (SCR) qui lui confère un cadre juridique et fiscal spécifique, adapté à son objet social qui est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Le régime SCR n'est accordé qu'aux sociétés qui satisfont parfaitement à certaines conditions réglementaires cumulatives.

Compte tenu des conditions très restrictives du statut de SCR (notamment la limitation de l'endettement et l'éligibilité des investissements, comme indiqué dans la note 6.3.2 de l'annexe aux comptes consolidés) dont le non-respect supprimerait l'exonération fiscale dont bénéficie la société, nous avons considéré le non-respect des conditions réglementaires du régime fiscal de SCR comme un point clé de l'audit.

Nous avons, à partir de discussions avec la direction, pris connaissance des procédures mises en place par le gérant pour identifier les évolutions réglementaires relatives au statut de SCR et pour suivre le correct respect des conditions par la société.

Nos travaux ont consisté à examiner l'analyse faite par la société au titre du respect des critères d'éligibilité au statut fiscal de SCR, avec l'aide de nos experts en fiscalité.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet ERNST & YOUNG et Autres a été nommé commissaire aux comptes par l'assemblée générale du 22 avril 1999. Le cabinet RSM Paris s'est substitué de droit au cabinet COREVISE par suite d'une transmission universelle de patrimoine devenue définitive le 29 septembre 2018. Le cabinet COREVISE précédemment commissaire aux comptes suppléant, avait succédé au cours de l'exercice 2013 au cabinet titulaire démissionnaire.

Au 31 décembre 2018, le cabinet COREVISE auquel s'est substitué le cabinet RSM Paris était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingtième année.

Antérieurement au cabinet ERNST & YOUNG et Autres (anciennement dénommé Barbier Frinault et Autres), le cabinet Barbier Frinault et Associés était commissaire aux comptes depuis 1993, date de constitution de la société.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le gérant.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- la apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

**RSM Paris** 

#### ERNST & YOUNG et Autres

Fabien Crégut

Henri-Pierre Navas

Marie Le Treut

# 1. Compte de résultat consolidé

(en euros)	Note		embre 2018 2 mois		mbre 2017 mois	
(0.0000)						
Variations de juste valeur			79 270 788		45 997 712	
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	6.15		-10 534 622		2 706 597	
Autres revenus du portefeuille	6.16		755 706		1 532 827	
Résultat du portefeuille de participations			69 491 872		50 237 137	
Achats et autres charges externes	6.17		-23 656 896		-25 141 871	
Impôts, taxes et versements assimilés	0.17		-161		-1 169 950	
Autres produits	6.18		29 270		3 028 023	
Autres charges	6.19		-288 000		-249 971	
Résultat opérationnel brut	0.17		45 576 <b>085</b>		26 703 369	
Provision carried interest commandité et actions B	6.12		7 720 309		-952 966	
Provision carried interest des fonds Apax			-21 720 138		-4 303 900	
Résultat opérationnel net			31 576 255		21 446 503	
			0		7.720	
Produits des placements de trésorerie			0		7 729	
Produits financiers	6.20		217 157		245 522	
Intérêts & charges assimilées	6.21		-1 487 187		-811 207	
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires			30 306 225		20 888 547	
Résultat par action			0,83		0,57	
Résultat par action dilué			0,83		0,57	
2. <u>Etat du résultat global</u>						
(en euros)		Note	31/12	2/2018	31/12/20	<del>17</del>
Résultat net de la période			30 30	06 225	20 888 5	47
Gains (pertes) actuariels sur avantages postérieurs à l'emple	oi					
Impôts sur les éléments non recyclables						
Éléments non recyclables en résultat						
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente						
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture						
Écarts de conversion						
Impôts sur les éléments recyclables						
Éléments recyclables en résultat						
Autres éléments du résultat global						
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ			30 3	306 225	20 888 5	47
Attribuable:			_			

# 3. Bilan consolidé

\* aux propriétaires de la société mère

\* aux participations ne donnant pas le contrôle

20 888 547

30 306 225

(en euros)	Note	31 décembre 2018	<b>31 décembre 2017</b>
ACTIFS NON COURANTS			
Portefeuille d'investissement	6.7	998 914 278	894 574 264
Autres actifs financiers non courants		276 316	579 542
Créances diverses		10 344	9 900
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		999 200 938	895 163 706
ACTIFS COURANTS			
Créances diverses	6.8	1 872 064	3 059 460
Autres actifs financiers courants	6.9	19 637 044	23 558 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	3 865 625	1 246 566
TOTAL ACTIFS COURANTS		25 374 734	27 864 230
TOTAL ACTIF		1 024 575 672	923 027 936
CAPITAUX PROPRES			
Capital	6.11	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980
Réserves		440 870 497	444 009 055
Résultat de l'exercice		30 306 225	20 888 547
TOTAL CAPITAUX PROPRES		792 929 328	786 650 208
AUTRES PASSIFS NON COURANTS			
Provision pour carried interest commandités et porteurs actions B	6.12	10 156 916	29 694 928
Provision pour carried interest des fonds Apax	6.13	59 768 816	38 048 678
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS		69 925 732	67 743 606
AUTRES PASSIFS COURANTS			
Dettes financières diverses	6.14	159 227 011	65 887 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 336 801	2 746 275
Autres dettes		156 795	328
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS		161 720 606	68 634 121
TOTAL PASSIF		1 024 575 672	923 027 936

# 4. <u>Tableau de variation des capitaux propres</u>

(en euros)	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2016	219 259 626	102 492 980	-326 343	339 056 485	129 019 766	789 502 514
Résultat de la période					20 888 547	20 888 547
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	20 888 547	20 888 547
Opérations sur actions propres			-82 617	63 119		-19 498
Affectation du résultat				129 019 766	-129 019 766	0
Distribution de dividendes mai 2017 porteurs actions ordinaires				-23 721 356		-23 721 356
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2017	219 259 626	102 492 980	-408 960	444 418 015	20 888 547	786 650 208

(en euros)	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2017	219 259 626	102 492 980	-408 960	444 418 015	20 888 547	786 650 208
Résultat de la période					30 306 225	30 306 225
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	30 306 225	30 306 225
Opérations sur actions propres			-218 280	-93 047		-311 327
Affectation du résultat				20 888 547	-20 888 547	0
Distribution de dividendes mai 2018 porteurs actions ordinaires				-23 715 780		-23 715 780
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2018	219 259 626	102 492 980	-627 240	441 497 737	30 306 225	792 929 328

# 5. <u>Tableau des flux de trésorerie</u>

(en euros)	Note	31 décembre 2018 12 mois	31 décembre 2017 12 mois
Acquisitions de participations		-174 293 624	-121 533 030
Octroi de comptes courants aux sociétés du portefeuille		-19 605 795	-2 098 544
Remboursement de comptes courants aux sociétés du portefeuille		23 467 119	14 001 881
Total des investissements		-170 432 301	-109 629 693
Cessions de participations		134 828 452	138 342 495
Intérêts et autres produits du portefeuille encaissés		205 919	287 969
Dividendes encaissés		549 786	1 244 859
Charges opérationnelles		-23 656 896	-25 141 871
Variation du Fonds de Roulement		10 474 850	-13 140 709
Produits de placements encaissés		0	7 729
Produits exceptionnels divers		29 270	0
Flux de trésorerie opérationnels		-48 000 919	-8 029 222
Dividendes versés aux actionnaires A		-23 715 780	-23 721 356
Appel de fonds Apax France VIII-B		10 000	0
Appel de fonds Apax France IX-B		793 124	477 058
Dépots et cautions		-8 100	-22 500
Opérations sur actions propres		0	0
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B		-11 817 703	-15 268 690
Remboursement d'emprunt		-8 134 175	-24 357 562
Emission d'emprunt		101 473 667	5 997 144
Flux de trésorerie de financement		58 601 034	-56 895 906
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		10 600 115	-64 925 128
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		-6 734 489	58 190 639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6.9	3 865 626	-6 734 489

La société souhaite fournir une information transparente et exhaustive au marché en ce qui concerne les coûts et dettes relatives aux investissements qu'elle réalise aussi bien en direct qu'au travers des fonds Apax:

- en présentant la performance brute des investissements d'une part et l'ensemble des coûts (frais de gestion et *carried interest*) d'autre part,
- en séparant ceux supportés en direct par la Société et ceux liés aux investissements réalisés au travers des fonds Apax.

Cette présentation permet de mettre en évidence l'intégralité des frais supportés par Altamir, l'intégralité des dettes financières, y compris celles liées aux appels de fonds à venir et l'intégralité du *carried interest*, aussi bien celui lié aux investissements réalisés en direct que celui lié aux investissements réalisés au travers des fonds Apax.

La présentation en net des fonds sous influence notable aurait conduit aux tableaux présentés ci-dessous :

	Etats primaires	31/12/2018 Reclassement de présentation	Présentation nette
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	0		0
Portefeuille d'investissement	998 914 278	-34 836 474	964 077 804
Autres actifs financiers	276 316		276 316
Créances diverses	10 344	-10 344	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	999 200 938	-34 846 818	964 354 120
ACTIFS COURANTS			
Créances diverses	1 872 064	-2 379	1 869 685
Autres actifs financiers courants	19 637 044	-3 334 323	16 302 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 865 625	-179 326	3 686 299
TOTAL ACTIFS COURANTS	25 374 734	-3 516 028	21 858 706
TOTAL ACTIF	1 024 575 672	-38 362 846	986 212 826

	Etats primaires		Présentation nette		
CAPITAUX PROPRES					
Capital	219 259 626		219 259 626		
Primes	102 492 980		102 492 980		
Réserves	440 870 497		440 870 497		
Résultat de l'exercice	30 306 225		30 306 225		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	792 929 329		792 929 329		
Provision Carried Actions B	10 156 916		10 156 916		
Autres dettes	59 768 816	-11 301 466	48 467 350		
Provision	0		0		
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	59 768 816	-11 301 466	48 467 350		
Dettes financières diverses	159 227 011	-26 907 226	132 319 785		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 336 801	-150 527	2 186 274		
Autres dettes	156 795	-3 627	153 167		
AUTRES PASSIFS COURANTS	161 720 606	-27 061 380	134 659 226		
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 024 575 672	-38 362 846	986 212 826		

#### 31 décembre 2018

5 585 151

-187 372

187 372

0

	Etats primaires	Reclassement de présentation	Présentation nette
Variations de juste valeur	79 270 788	-6 617 846	72 652 942
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	-10 534 622	-2 873 804	-13 408 426
Autres revenus du portefeuille	755 706		755 706
Résultat du portefeuille de participations	69 491 872	-9 491 650	60 000 222
Achats et autres charges externes	-23 656 896	3 723 154	-19 933 742
Impôts, taxes et versements assimilés	-161		-161
Autres produits	29 270	-4 027	25 244
Autres charges	-288 000		-288 000
Résultat opérationnel brut	45 576 085	-5 772 523	39 803 563
	·		·

7 720 309

-21 720 138

31 576 255

217 157

-1 487 187

30 306 225

0

(en euros)

Provision carried interest actions B

Résultat opérationnel net

Intérêts & charges assimilées

Autres charges financières

Produits financiers

Provision carried interest Apax Funds

Produits des placements de trésorerie

Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires

7 720 309

-16 134 987

31 388 883

217 157

-1 299 815

30 306 225

#### 6. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

#### 6.1 Entité présentant les états financiers

Altamir (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996. La Société est domiciliée en France.

Altamir présente des comptes consolidés intégrant le FPCI Apax France VIII-B qu'elle détient à 99.90%, le FPCI Apax France IX-B qu'elle détient à 99% et la SASU Financière Hélios qu'elle détient à 100%.

#### 6.2 Base de préparation

#### a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Altamir au 31 décembre 2018 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site <a href="https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\_en#ifrs-financial-statements">https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\_en#ifrs-financial-statements</a>.

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers annuels sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017, dans la mesure où les nouveaux textes IFRS (normes, amendements de normes ou interprétations de l'IFRS Interpretations Committee) devenus applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Les présents états financiers consolidés couvrent l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 7 mars 2019.

#### b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base d'une évaluation à la juste valeur des éléments suivants :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions de la norme IAS 39 (du fait de l'application de l'option juste valeur) ainsi que de la norme IAS 28 pour les sociétés de capital-risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres de participations dont la cession à court ou moyen terme est prévisible,
- les instruments financiers dérivés,
- le carried interest revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B,
- le carried interest revenant aux gestionnaires des fonds en portefeuille.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 6.3.

#### c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des

méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 6.3 sur la détermination de la juste valeur.

# e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont la disponibilité de trésorerie suffisante jusqu'au 31 décembre 2019. La Société dispose de 60M€ de lignes de crédit (utilisées à hauteur de 33,3M€ au 31 décembre 2018), de 3,9M€ d'équivalents de trésorerie et de 19,6M€ d'autres actifs financiers que la société considère comme de la trésorerie.

#### 6.3 Principales méthodes comptables

#### 6.3.1 Méthodes de consolidation des titres de participation

Au 31 décembre 2018, il existe une situation de contrôle des FPCI Apax France VIII-B, Apax France IX-B et de la SAS Financière Hélios dont Altamir détient plus de 50% des parts.

Apax France VIII-B, Apax France IX-B et Financière Hélios sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir est compris entre 20% et 50%, Altamir ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de ces sociétés et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes ces participations sont réputées être sous influence notable.

#### 6.3.2 Autres méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS. L'application des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'UE, notamment IFRS 15 et IFRS 9, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas eu d'effets significatifs sur les états financiers.

#### (a) Valorisation du portefeuille d'investissement :

#### • Instruments de capitaux propres

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres dans lesquels Altamir investit. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option de comptabilisation à la juste valeur par résultat prévue par la norme IAS 28 pour les sociétés de capital risque est également retenue.

En application de l'option juste valeur, ces instruments sont donc valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période. Ils sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 6.4.

#### • Instruments en titres hybrides

Dans le cadre de ses prises de participation, Altamir peut être amenée à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. Pour ce type d'instruments comportant des dérivés incorporés, Altamir a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par résultat conformément à IAS 39. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués à la juste valeur et les variations de juste valeur (positives ou négatives) impactent le compte de résultat.

Ces instruments hybrides sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

#### • Instruments dérivés

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période dans le poste « Variations de juste valeur ». La juste valeur est déterminée notamment sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sousjacentes estimé à la date de clôture.

#### • Prêts et créances

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés en « prêts et créances » et valorisés au coût amorti. Les produits d'intérêts y afférant sont rattachés au résultat de l'exercice dans le poste « autres revenus du portefeuille » suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### (b) Endettement et capitaux propres

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire égal à 18% du résultat net comptable retraité tel que défini dans les statuts au paragraphe 25.2. Par ailleurs, une somme égale à 2%, calculée sur la même base, est due à l'associé commandité.

La rémunération des actionnaires B et de l'associé commandité est considérée comme étant due dès la constatation d'un profit net retraité. La rémunération de ces actions, ainsi que les actions elles-mêmes, sont considérées comme des dettes, en application des critères d'analyse d'IAS 32.

La rémunération due aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité est calculée en tenant compte des plus et moins-values latentes et est comptabilisée en résultat. La dette est constatée et figure au passif à la clôture. En application des statuts, les sommes versées aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité ne prennent pas en compte les plus-values latentes.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

#### (c) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont généralement investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (Placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins-values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de l'exercice. Les revenus des dépôts à terme et des SICAV sont enregistrés à la ligne « Produits des placements de trésorerie ».

#### (d) Régime fiscal

La Société a opté pour le statut de SCR à compter de l'exercice clos au 31 décembre 1996. Ce statut nécessite de respecter certains critères notamment la limitation de l'endettement à 10% des capitaux propres sociaux et l'éligibilité des titres détenus. La législation sur les SCR applicable à compter de l'exercice 2001 exonère tous les produits de l'impôt sur les sociétés.

La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée en charge au compte de résultat.

#### (e) Information sectorielle

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

6.4 Détermination de la juste valeur et des méthodes de valorisation utilisées

Les principes de valorisation en juste valeur retenus sont conformes à la norme IFRS 13 :

## Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont cotés sur un marché actif (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse.

#### Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des données observables directement ou indirectement ; les données observables étant des données qui sont élaborées à l'aide des données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réelles, et qui reflètent les hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Un ajustement apporté à une donnée de niveau 2 ayant un impact significatif sur la juste valeur peut aboutir à une juste valeur classée au niveau 3 s'il fait appel à des données non observables.

#### Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif (« non cotées »), et dont la valorisation se réfère à des données non observables.

#### 6.5 Evénements importants de l'exercice

#### 6.5.1 Investissements

#### La Société a investi et engagé 154,3M€ au cours de l'exercice 2018, contre 118,2M€ en 2017.

- 1) 131,5M€ (95,3M€ en 2017) dans 8 nouveaux investissements :
- 103,3M€ au travers du fonds Apax France IX dans 3 nouvelles sociétés :
  - 31,1M€ dans Business Integration Partners (Bip), un cabinet de conseil italien leader en Europe et présent dans 11 pays, qui propose des services de conseil en management, d'intégration et de transformation informatique et digitale pour accompagner les entreprises internationales dans leur stratégie d'innovation et de rupture technologique;
  - 36M€ dans le spécialiste néerlandais des solutions de connectivité Expereo, un des principaux fournisseurs mondiaux de services managés d'accès à Internet et au Cloud auprès d'entreprises internationales et d'administrations publiques, avec plus de 11 500 sites sous gestion dans plus de 190 pays;
  - o 36,2M€ dans la société italienne AEB Group, un des leaders mondiaux des ingrédients et services associés pour le vin, les produits alimentaires et les boissons (sous réserve de la syndication en cours);
- 28,2M€ au travers du fonds Apax IX LP dans 5 nouvelles sociétés :
  - 8,4M€ dans la société Paycor, un des principaux fournisseurs américains de services de gestion de la paie et des ressources humaines qui compte une clientèle de plus de 38 000 PME réparties sur le territoire américain;
  - o 3,8M€ dans la société américaine Authority Brands, un acteur majeur dans la franchise de services à la personne (avec un réseau de plus de 300 franchisés aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique latine), qui fournit des prestations de nettoyage à domicile à plus de 100 000 clients aux États-Unis ainsi que des services de soins à domicile;
  - o 4,1M€ dans la société anglaise Genius Sports Group, troisième fournisseur mondial de solutions logicielles pour la collecte et la distribution de données en temps réel destinées aux organisations sportives, ainsi que de services visant à éviter la corruption liée aux paris sportifs;
  - o 3,2M€ dans la société Healthium MedTech, premier fournisseur indépendant de dispositifs médicaux en Inde (fils et aiguilles de suture, cathéters, gants chirurgicaux, ...);
  - o 8,7M€ dans la société néo-zélandaise Trade Me, opérateur de places de marché horizontales ayant des positions de leaders dans leurs domaines respectifs (automobile, immobilier et offres d'emplois) et première marketplace généraliste pour les biens neufs et d'occasion en Nouvelle-Zélande (transaction non finalisée au 31 décembre 2018);
- 2) 20,6M€ d'investissements complémentaires dans les sociétés du portefeuille, principalement :
  - 20,2M€ dans la holding de détention d'Altran afin de financer, au prorata de sa participation, l'acquisition d'Aricent,
  - 2,7M€ dans Vyaire Medical afin de financer l'acquisition de la quote-part de la société non encore détenue par le fonds Apax VIII LP,
  - Divers investissements complémentaires ou ajustements pour -2,3M€ principalement liés à l'acquisition d'OmniAccess par Marlink, qui n'a finalement requis que 11,3M€ de fonds propres contre un engagement estimé à 17,2M€ fin 2017.
- 3) 2,2M€, (respectivement 1,4M€ et 0,8M€), dans les fonds Apax Development et Apax Digital suite aux nouveaux engagements pris par la Société en 2018.

#### 6.5.2 Cessions

# <u>Le volume de cessions et revenus réalisés ou signés sur l'exercice s'élève à 155,7M€ (98,7M€ en 2017) et se décompose en produits de cessions pour 154,6M€ (97,1M€ en 2017) et revenus pour 0,8M€ (1,6M€ en 2017).</u>

Les 155,7M€ se décomposent principalement en :

- 70,4M€ provenant de la cession en 2 étapes de la participation dans Albioma :
  - o un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en mars,
  - o la cession du solde au groupe Impala en décembre ;
- 19,6M€ liés au refinancement de la société l'INSEEC U., qui a permis à ses actionnaires de recouvrer 46% de leur investissement initial ;
- 19,2M€ issus de la cession par SK FireSafety de sa division AeroSafety (transaction non finalisée au 31 décembre 2018) ;
- 13,7M€ provenant de la cession du solde de la participation dans Gfi Informatique, conformément aux accords conclus avec Mannai Corporation en 2017 ;
- 12,2M€ provenant de la cession de la société Azelis ;
- 6,4M€ provenant de la cession du solde de la participation dans la société GlobalLogic ;
- 4,7M€ encaissés suite au rachat par THOM Europe d'obligations convertibles auprès de ses actionnaires ;
- 2,3M€ de complément de prix sur la cession de Buy Way ;
- 2,2M€ issus de la cession de Groupe Royer;
- 0,8M€ issus de la cession de Genex Services ;
- 4,2M€ d'autres produits de cession et revenus.

Notons que la société Nowo/Oni a été cédé pour l'euro symbolique.

#### 6.5.3 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2018

Quatre opérations finalisées après le 31 décembre devraient générer environ 184M€ de produits de cession :

- Apax Partners SAS a signé un accord portant sur la cession à la société de private equity Cinven du groupe INSEEC U. qui était détenu via le fonds Apax France VIII.
- Apax Partners LLP a signé avec KKR un accord de principe en vue de la cession de la société Exact Software, qui était détenue via le fonds Apax VIII LP.
- Apax Partners LLP a signé un accord portant sur la cession d'Assured Partners à un consortium mené par la société de private equity américaine GTCR. Apax Partners LLP, qui détenait Assured Partners via le fonds Apax VIII LP, restera actionnaire minoritaire de la société en co-investissant aux côtés de GTCR via le fonds Apax IX LP.
- Apax Partners SAS a finalisé le refinancement de Marlink, ce qui permet d'optimiser les conditions de financement de la société et de verser un dividende à ses actionnaires.

Deux opérations ont été annoncées après le 31 décembre pour un montant global estimé à 15M€ environ, qui inclut :

- l'investissement dans Assured Partners via le fonds Apax IX LP.
- l'acquisition par Apax Partners LLP, via le fonds Apax IX LP, d'une participation significative dans la société Fractal Analytics. Basée à Mumbai (Inde) Fractal fournit à ses clients des solutions d'aide à la décision basées sur l'analyse des données et l'intelligence artificielle.

# 6.6 Détail des instruments financiers dans le bilan consolidé et dans l'état du résultat consolidé.

# 6.6.1 Etat de situation financière

		31 décembre 2018				
	-	Juste valeur par compte de résultat		Dettes financières / Trésorerie au coût amorti	Actifs hors du champs IAS 39	Total
(euros)	Sur option	Dérivés				
ACTIF	·					
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	958 737 297		40 176 981			998 914 278
Autres actifs financiers	93 600		182 716			276 316
Créances diverses	10 344					10 344
Total actifs non courants	958 841 241	0	40 359 697	0	0	999 200 938
Créances diverses	1 838 300				33 764	1 872 064
Autres actifs financiers courants	19 637 044					19 637 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 865 625					3 865 625
Total actifs courants	25 340 970	0	0	0	33 764	25 374 734
Total Actif	984 182 211	0	40 359 697	0	33 764	1 024 575 672
PASSIF						
Provision carried interest commandité et aux porteurs d'actions B	10 156 916	0	0	0	0	10 156 916
Provision carried interest des fonds Apax	59 768 816					59 768 816
Autres passifs non courants	69 925 732	0	0	0	0	69 925 732
Dettes financières diverses				159 227 011		159 227 011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				2 336 801		2 336 801
Autres dettes				156 795		156 795
Autres passifs courants	0	0	0	161 720 606	0	161 720 606
Total Passif	69 925 732	0	0	161 720 606	0	231 646 339
Portefeuille d'investissements (1)						
niveau 1-coté sur un marché actif	55 899 615					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant	940 549 282					
sur des données de marché observables						
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	2 465 381					

	31 décembre 2017					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au	Actifs hors du champs IAS 39	Total
(euros)	Sur option	Dérivés		coût amorti		
ACTIF	•					
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	863 768 166		30 806 098			894 574 264
Autres actifs financiers	85 500		494 042			579 542
Créances diverses	9 900					9 900
Total actifs non courants	863 863 566	0	31 300 140	0	0	895 163 706
Créances diverses	3 028 059				31 401	3 059 460
Autres actifs financiers courants	23 558 205					23 558 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 246 566					1 246 566
Total actifs courants	27 832 830	0	0	0	31 401	27 864 230
Total Actif	891 696 396	0	31 300 140	0	31 401	923 027 936
PASSIF						
Provision carried interest commandité et aux porteurs d'actions B	29 694 928	0	0	0	0	29 694 928
Provision carried interest des fonds Apax	38 048 678					38 048 678
Autres passifs non courants	67 743 606	0	0	0	0	67 743 606
Dettes financières diverses	. '			65 887 518		65 887 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				2 746 275		2 746 275
Autres dettes				328		328
Autres passifs courants	0	0	0	68 634 121	0	68 634 121
Total Passif	67 743 606	0	0	68 634 121	0	136 377 727
Portefeuille d'investissements (1)	. '					
niveau 1-coté sur un marché actif	161 459 950					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant	693 898 791					
sur des données de marché observables						
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	39 215 523					

# 6.6.2 Etat du résultat consolidé

	* * * * * * * * * * * * * * * * * *				Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés						
Variations de juste valeur (1)	69 027 816		10 242 972			79 270 788		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	-10 538 112		3 491			-10 534 622		
Autres revenus du portefeuille	549 786		205 919			755 706		
Résultat du portefeuille de participations	59 039 490	0	10 452 382	0	0	69 491 872		
Achats et autres charges externes					-23 656 896	-23 656 896		
Impôts, taxes et versements assimilés					-161	-161		
Autres produits					29 270	29 270		
Autres charges					-288 000	-288 000		
Résultat opérationnel brut	59 039 490	0	10 452 382	0	-23 915 787	45 576 085		
Provision carried interest des fonds Apax	-21 720 138					-21 720 138		
Provision carried interest commandité et actions B	7 720 309					7 720 309		
Résultat opérationnel net	45 039 661	0	10 452 382	0	-23 915 787	31 576 255		
Produits des placements de trésorerie	0					0		
Produits financiers	217 157					217 157		
Intérêts & charges assimilées	-1 487 187					-1 487 187		
Autres charges financières	0					0		
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	43 769 631	0	10 452 382	0	-23 915 787	30 306 225		
Variations de juste valeur du portefeuille (1)*								
niveau 1-coté sur un marché actif	-36 480 151							
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant	129 453 061							
sur des données de marché observables								
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-13 702 122							
Annulation des autres actifs financiers en valeur	0							

		31 décembre 2017				
	•	Juste valeur par compte de résultat		Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur (1)	44 539 570		1 458 142			45 997 712
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	2 573 883		132 714			2 706 597
Autres revenus du portefeuille	1 244 859		287 969			1 532 827
Résultat du portefeuille de participations	48 358 312	0	1 878 826	0	0	50 237 137
Achats et autres charges externes					-25 141 871	-25 141 871
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 169 950	-1 169 950
Autres produits					3 028 023	3 028 023
Autres charges					-249 971	-249 971
Résultat opérationnel brut	48 358 312	0	1 878 826	0	-23 533 769	26 703 369
Provision carried interest des fonds Apax	-4 303 900					-4 303 900
Provision carried interest commandité et aux porteurs d'actions B	-952 966					-952 966
Résultat opérationnel net	43 101 446	0	1 878 826	0	-23 533 769	21 446 503
Produits des placements de trésorerie	7 729					7 729
Produits financiers	245 522					245 522
Intérêts & charges assimilées	-811 207					-811 207
Autres charges financières	0					0
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	42 543 490	0	1 878 826	0	-23 533 769	20 888 547
Variations de juste valeur du portefeuille (1)*						
niveau 1-coté sur un marché actif	15 610 995					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant	24 279 990					
sur des données de marché observables						
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	6 106 727					
Annulation des autres actifs financiers en valeur	0					

#### 6.7 Portefeuille d'investissements :

Les variations, sur l'exercice, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

(en euros)	Porte fe uille
Juste valeur au 31 décembre 2017	894 574 264
Acquisitions de participations	174 293 624
Mouvements sur comptes courants	- 3 861 324
Cessions	- 145 363 074
Variations de juste valeur	79 270 788
Juste valeur au 31 décembre 2018	998 914 278
Dont variations de juste valeur positives	173 659 158
Dont variations de juste valeur négatives	- 94 388 370

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

(en euros)	31-déc18		euros) 31-déc18		31-déc17
Juste valeur début de période	39 21	15 523	33 108 795		
Acquisitions	4 3 1	17 872	-		
Cessions	- 2 03	38 856	-		
Transfert valorisation niveau 2 à niveau 3	11 70	00 797			
Transfert valorisation niveau 3 à niveau 2	- 37 02	27 832			
Variations de juste valeur	- 13 70	)2 122	6 106 727		
Juste valeur fin de période	2 40	65 381	39 215 523		

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 2 se présentent comme suit :

(en euros)	31-déc18	31-déc17
Juste valeur début de période	693 898 791	644 527 483
Acquisitions	144 829 692	103 951 109
Cessions	- 52 959 298	- 70 719 791
Transfert valorisation niveau 3 à niveau 2	37 027 832	
Transfert valorisation niveau 2 à niveau 3	- 11 700 797	- 8 140 000
Variations de juste valeur	129 453 061	24 279 990
Juste valeur fin de période	940 549 282	693 898 791

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 1 se présentent comme suit :

(en euros)	31-déc18		31-déc17
Juste valeur début de période		161 459 950	196 946 477
Acquisitions		21 284 736	5 678 585
Cessions	-	90 364 920	- 64 916 107
Transfert valorisation niveau 1 à niveau 2			
Transfert valorisation niveau 1 à niveau 3			
Transfert valorisation niveau 2 à niveau 1			8 140 000
Variations de juste valeur		36 480 151	15 610 995
Juste valeur fin de période		55 899 615	161 459 950

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 6.3

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
%ge des instruments cotés dans le portefeuille	5,6%	18,0%
%ge des instruments cotés dans l'ANR	7,0%	20,5%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements et du secteur d'activité de la société :

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Stade de développement		
LBO	950 210 754	828 247 972
Développement	48 703 524	66 326 292
Total portefeuille	998 914 278	894 574 264

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Industrie	<del>.</del>	
Services	319 512 292	297 330 355
TMT	434 158 735	347 251 188
Consumer	188 719 052	197 883 664
Santé	54 176 947	52 109 058
Fonds Apax Digital et Apax Development	2 347 252	_
Total portefeuille	998 914 278	894 574 264

#### 6.8 Créances diverses courantes

Au 31 décembre 2018, ce poste correspond principalement à une créance détenue auprès de M Finances Capital d'un montant de €1,8M (encaissée sur le premier trimestre 2019).

#### 6.9 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants correspondent notamment à un contrat de capitalisation chez Allianz valorisé selon la méthode du coût amorti incluant les intérêts capitalisés (16,3M€) ainsi qu'une créance de 3,3M€ auprès d'Apax VIII LP. Cette créance correspond aux appels qui n'ont pas encore été investis.

#### 6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Sicav	-	-
Dépôts à terme	-	-
Disponibilités	3 865 625	1 246 566
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 865 625	1 246 566
Découvert bancaire		7 981 055
Trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie	3 865 625	- 6 734 488

## 6.11 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

	31 décemb	re 2018		31 décemb	re 2017	
(nombre de parts)	Actions ordinaires	Actions B		Actions ordinaires	Actions B	
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582		36 512 301	18 582	
Actions émises en fin de période	36 512 301	18 582		36 512 301	18 582	
Actions propres détenues	40 000	12 164		19 139	12 164	
Actions en circulation en fin de période	36 472 301	6 418		36 493 162	6 418	
ANR par action en circulation (capitaux propres IFRS/NOMBRE ACTIONS O	21,74 ORDINAIRES)			21,56		
(capitala propes il ris/rvombile ricirons o	•	décembre 2018	3	31	décembre 2017	
(euros)	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
Capital social	219 073 806	185 820	219 259 626	219 073 806	185 820	219 259 626

Le dividende versé aux actionnaires commanditaires en 2018 au titre de l'exercice 2017 représente un montant de 0,65€ par action ordinaire en circulation (hors actions propres). L'ANR par action ordinaire en circulation (actions propres déduites) s'élève à 21,74€ au 31 décembre 2018 (21,56€ au 31 décembre 2017).

#### 6.12 Provision Carried Interest commandité et porteurs d'actions B

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée cidessous :

(en euros)	•	2018	•	2017
Ouverture		29 694 928		44 010 653
Montant versé au cours de l'exercice	-	11 817 703	-	15 268 690
Part revenant aux commandité et porteurs d'actions B sur le résultat de l'exercice	-	7 720 309		952 966
Part revenant aux commandité et porteurs d'actions B		10 156 916		29 694 928

La provision pour carried interest est en baisse du fait du versement du montant dû au titre de 2017 et de la baisse de valeur des participations ouvrant droit à carried interest.

#### 6.13 Provision Carried Interest des fonds Apax

Cette provision de 59,8M€ correspond aux plus-values latentes dues aux porteurs de parts de carried interest des fonds Apax France VIII-B, Apax France IX-B, Apax VIII LP et Apax IX LP respectivement pour 41,8M€, 6,6M€, 8,3M€ et 3M€ compte tenu de la performance de ces fonds. Ces dettes sont à plus d'un an.

#### 6.14 Dettes financières diverses courantes

Au 31 décembre 2018, ce poste est de 159,2M€. Il comprend les lignes de crédit des fonds Apax France IX-B pour 81,2M€. Apax France VIII-B pour 17,8M€, celles d'Altamir pour 33,3M€, celles d'Apax IX LP pour 24,8M€, celles d'Apax Development Fund pour 1,5M€ et d'Apax Digital pour 0,5M€.

#### 6.15 Ecarts de valorisation sur cessions de la période

(en euros)	31 décembre 2018	<b>31 décembre 2017</b>
Prix de cession	134 828 452	138 342 495
Juste valeur en début de période	145 363 074	135 635 898
Impact résultat	- 10 534 622	2 706 597
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	10 301 121	6 611 850
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	- 20 835 743	- 3 905 253

#### 6.16 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intérêts et autres produits du portefeuille encaissés	205 919	287 969
Dividendes	549 786	1 244 859
Total	755 706	1 532 827

#### 6.17 Achats et autres charges externes TTC

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Frais directs TTC: (1)	9 708 894	10 021 152	9 196 977
Honoraires de gestion Altamir Gérance HT	6 121 679	6 331 491	5 791 549
Tva non récupérable sur les honoraires de gestion Altamir Gérance	1 224 336	1 266 298	1 158 310
Autres honoraires et charges TTC	2 362 879	2 423 363	2 247 118
* dont refacturation des prestations comptables, financières & relations investisseurs	857 615	708 628	686 477
* dont frais liés aux lignes de découvert	228 894	568 966	172 147
* dont frais liés au portefeuille détenu en direct	- 140 348	- 58 986	133 184
Frais indirects TTC:	13 948 001	15 120 717	11 772 021
Honoraires de gestion prélevés par Apax Partners SAS et Apax Partners LLP	10 198 808	11 153 958	8 188 840
Frais de fonctionnement des fonds gérés par Apax Partners SAS et Apax Partners LLP	3 749 193	3 966 759	3 583 181
TOTAL CHARGES ET ACHATS EXTERNES (2)	23 656 896	25 141 871	20 968 997
Investissements aux coûts historiques	107 802 761	179 107 957	238 486 466
Base de facturation des fonds Apax	820 898 321	815 751 407	631 338 629
CAPITAUX ENGAGES ET INVESTIS	928 701 082	994 859 364	869 825 095
(1) / ANR moyen entre N et N-1	1,23%	1,27%	1,25%
(2) / Moyenne des capitaux engagés et investis entre N et N-1	2,46%	2,70%	2,78%

Au 31 décembre 2018, les frais directs ont représenté 1,23% de l'ANR moyen et les frais totaux 2,46% des capitaux moyens souscrits et investis, contre respectivement 1,27% et 2,70% en 2017.

Les honoraires de gestion de 6,1M€ facturés par le gérant ont été calculés en application de l'article 17.1 des statuts de la Société. Ce montant est en diminution par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû à l'augmentation des bases de déduction des fonds, principalement des fonds Apax France IX-B et Apax IX LP.

Les autres honoraires et charges de 2,4M€ comprennent - outre les trois postes détaillés dans le tableau cidessus - 1,3M€ d'honoraires juridiques, de commissariat aux comptes et de frais liés à la cotation. Leur montant est globalement stable sur les 3 dernières années.

Les frais indirects sont en baisse de 8%, passant de 15,1M€ au 31 décembre 2017 à 13,9M€ au 31 décembre 2018. Cette variation s'explique par la baisse du taux des management fees d'Apax France VIII-B, ce dernier diminuant au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

En application du décret n° 2008-1487 du 20/12/08, les honoraires des commissaires aux comptes se décomposent ainsi :

	Ernst & Young et Autres			RSM				
	Membre du réseau							
	Ernst & Young							
	Montant HT %		Monta	ant HT	%			
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Audit								
Commissaire aux comptes, certificat	ion,							
examen des comptes individuels et								
consolidés								
* Emetteur	109 600,00	102 600,00	60%	54%	74400	87 400,00	40%	46%
* Filiales intégrées globalement	20 923,00	22 118,00	100%	100%				
Autres diligences et prestations								
directement liées à la mission du								
commissaire aux comptes								
* Emetteur								
* Filiales intégrées globalement								
Sous - Total	130 523,00	124 718,00	64%	59%	74 400,00	87 400,00	36%	41%
Autres prestations rendues par	les réseaux							
aux filiales intégrées globaleme	nt							
Juridique, fiscal, social								
Autres	10 000,00	15 000,00	100%	100%				
Sous - Total								
Total	140 523,00	139 718,00	65%	62%	74 400,00	87 400,00	35%	38%

#### 6.18 Autres produits

Ce poste correspond à la variation des intérêts moratoires relatifs au remboursement de la taxe de 3% sur les dividendes, dont la comptabilisation était un évènement spécifique à l'exercice 2017.

#### 6.19 Autres charges

Le solde de ce poste correspond aux jetons de présence versés en 2018.

#### 6.20 Produits financiers

Les produits financiers correspondent principalement à la variation de la plus-value latente du contrat de capitalisation Allianz, pour 217K€.

#### 6.21 Intérêts et charges assimilées

Ce poste correspond principalement aux intérêts sur les lignes de crédit et sur le découvert bancaire.

#### 6.22 Sensibilité

Altamir n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

- (a) Risques liés aux fluctuations des cours de bourse
- Risques liés au cours de Bourse des participations

Altamir détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « Variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en bourse de ces valeurs par Altamir.

Les sociétés cotées au 31 décembre 2018 représentent 5,6% du portefeuille (18% au 31 décembre 2017). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ainsi que de LBO sur des sociétés cotées.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de 9,4M€ sur la valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

Néanmoins, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash-flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à -10% des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à 73.9M.

- (b) Risques liés aux taux d'intérêt
- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

• Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles que des obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en termes de taux proprement dit.

Altamir n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

#### (c) Risque de change

Altamir a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés indirectement en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 31 décembre 2018, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et créances de 31 sociétés du portefeuille qui représentent 133,7M€ soit 13.05% de l'actif (212,7M€ soit 23.05% de l'actif au 31 décembre 2017).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

31 décembre 2018

#### 31 décembre 2017

	Portefeuille d'investissement US Dollars (USD)	Créances diverses US Dollars (USD)	Portefeuille d'investissement US Dollars (USD)	Créances diverses US Dollars (USD)
Actifs en euros Passifs	233 342 217		186 024 266	
Position nette avant gestion	233 342 217	(	186 024 266	0
Position hors bilan  Position nette après gestion	233 342 217	(	186 024 266	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	23 334 222	(	18 602 427	0
	Portefeuille d'investissement Hong-Kong Dollars (HKD)	Créances diverses Hong-Kong Dollars (HKD)	Portefeuille d'investissement Hong-Kong Dollars (HKD)	Créances diverses Hong-Kong Dollars (HKD)
Actifs en euros Passifs	3 570 401		4 413 099	
Position nette avant gestion Position hors bilan	3 570 401		4 413 099	0
Position nette après gestion	3 570 401		4 413 099	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	357 040	(	441 310	0
	Portefeuille d'investissement Roupie Indienne (INR)	Créances diverses Roupie Indienne (INR)	Portefeuille d'investissement Roupie Indienne (INR)	Créances diverses Roupie Indienne (INR)
Actifs en euros Passifs	7 131 716		4 592 961	
Position nette avant gestion	7 131 716	(	4 592 961	0
Position hors bilan  Position nette après gestion	7 131 716	(	4 592 961	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	713 172	(	) 459 296	0
	Portefeuille d'investissement Couronne Norvégienne (NOK)	Créances diverses Couronne Norvégienne (NOK)	Portefeuille d'investissement Couronne Norvégienne (NOK)	Créances diverses Couronne Norvégienne (NOK)
Actifs en euros Passifs	4 142 109		4 300 822	
Position nette avant gestion	4 142 109		4 300 822	0
Position hors bilan  Position nette après gestion	4 142 109	(	4 300 822	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	414 211	(	430 082	0
	Portefeuille d'investissement Livre Sterling (GBP)	Créances diverses Livre Sterling (GBP)	Portefeuille d'investissement Livre Sterling (GBP)	Créances diverses Livre Sterling (GBP)
Actifs en euros Passifs	19 118 838		13 409 309	
Position nette avant gestion Position hors bilan	19 118 838		13 409 309	0
Position nette après gestion	19 118 838		13 409 309	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	1 911 884	(	1 340 931	0

Altamir n'effectue aucune couverture de change. L'effet change est pris en compte au moment des décisions d'investissement et de désinvestissement et donc dans le calcul de la rentabilité. Il est non significatif par rapport aux plus-values attendues sur les participations.

#### 6.23 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

Résultat par action normal	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Numérateur (en euros)		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	30 306 225	20 888 547
Dénominateur		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	- 28 542	- 18 572
Effet augmentation de capital		
Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)	36 483 759	36 493 729
Résultat par action (normal)	0,83	0,57
Résultat par action (dilué)	0,83	0,57

#### 6.24 Parties liées

En application de la norme IAS24, les parties liées sont les suivantes :

#### (a) Actionnaires

Amboise Partners SA en tant que conseil en investissement et Altamir Gérance, en tant que Gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de 7 345 015€ TTC au 31 décembre 2018 (7 597 789€ TTC sur l'année 2017).

Le montant à payer au 31 décembre 2018 est de 1 489 781€ (104 808€ au 31 décembre 2017). Le montant à recevoir au 31 décembre 2018 est de 218 769€ (238 884€ au 31 décembre 2017).

#### (b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%.

Elles constituent des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de l'exercice avec ces sociétés sont présentées ci-dessous :

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Compte de résultat		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	- 17 146 481	- 4 205 167
Variations de juste valeur	42 508 985	22 852 148
Autres revenus du portefeuille	-	-
Bilan	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Portefeuille de participations	408 615 831	394 829 400
Créances diverses	- 510	-

#### (c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés en 2018 au titre de 2017 aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à 288 000€.

#### Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017	
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	515 843	515 843	
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	6 184 051	6 184 051	
Total	6 699 894	6 699 894	
Engagements d'investissement d'Altamir dans Apax France VIII-B	6 887 068	16 877 068	
Engagements d'investissement d'Altamir dans Apax France IX-B	150 161 880	228 681 131	
Engagements d'investissement d'Altamir dans Apax IX LP	76 818 538	74 244 000	
Engagements d'investissement d'Altamir dans Apax Digital	3 842 738		
Engagements d'investissement d'Altamir dans Apax Development Func	15 000 000		
Total	259 410 117	326 502 093	

Les tableaux ci-dessus présentent les engagements de souscription non encore appelés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Altamir a un engagement de 276,7M€ dans le fonds Apax France VIII-B. Au 31 décembre 2018, le montant appelé était de 269,8M€.

Altamir a un engagement de 138M€ dans le fonds Apax IX LP. Au 31 décembre 2018, le montant appelé était de 61,2M€.

Altamir s'est engagé à investir un montant compris entre 226M€ et 306M€ dans le fonds Apax France IX-B. Au 31 décembre 2018, le montant appelé était de 155,7M€. Néanmoins, le montant investi, mais non appelé par le fonds car financé par recours à des lignes de crédit, était de 62,6M€.

Altamir s'est engagé à investir un montant de 4,3M€ dans le fonds Apax Digital. Au 31 décembre 2018, le montant appelé était de 0,4M€.

Altamir s'est engagé à investir un montant de €15M dans le fonds Apax Development Fund. Au 31 décembre 2018 aucun montant n'a été appelé.

Par ailleurs, ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus les distributions effectuées par les fonds qui peuvent être rappelées par la société de gestion pour faire face à des besoins de trésorerie des fonds, principalement pour les investissements complémentaires dans leur portefeuille.

Au 31 décembre 2018, les sommes distribuées pouvant être rappelées s'élèvent à 4,8M€ pour le fonds Apax VIII LP et 1,2M€ pour le fonds Apax IX LP.

Dans le cadre de la cession de Buy Way, Altamir a donné une garantie plafonnée à 15% du prix de cession, soit 6 184 051€ pour faire face à toute réclamation de tiers, couvrir les déclarations des vendeurs ainsi que tout risque fiscal.

#### (a) Engagements d'investissements en direct

Sociétés	Engagements Investissements Annulation of au 31/12/2017 dans la période engagement au 31/12/1			Nouveaux engagements au 31/12/18	Engagements au 31/12/18	
Titres cotés	0	0	0	0	0	
Engagement d'investissement dans Turing Equity Co LP Titres non cotés	515 843 <b>515 843</b>		0	0	515 843 <b>515 843</b>	
Total	515 843	0	0	0	515 843	

#### (b) Garanties de passif et autres engagements

#### **Garanties de Passif**

Néant

#### Autres engagements hors bilan

Altamir réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.

Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes. Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que sa moyenne sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûretés rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir, à proportion de leur quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais mobilisent une partie de sa trésorerie. Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé et ces appels remboursés.

En termes de sensibilité une baisse de 10% et 20% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 31 décembre 2018, entrainerait un appel en collatéral pour Altamir de respectivement 2M€ et 6,2M€.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés THOM Europe, Europe Snacks, Ciprés, Melita, InfoVista et AEB de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne sont pas significatifs au 31 décembre 2018.

Une caution a été donnée par le Fonds Apax France IX-B à la Banque Transatlantique dans le cadre de l'investissement dans Sandaya pour le financement des acquisitions futures.

Un complément de prix pourrait être dû au vendeur de la société Marlink en fonction du multiple réalisé par les Fonds Apax France VIII-B et Apax France IX-B lors de la cession.

#### Autres produits à recevoir

Néant.

#### Titres nantis:

• Au profit de la banque Transatlantique :

Au 31 décembre 2018, 1 111 111 112 parts A du FPCI Apax France VIII-B ont été nanties en face d'une ligne de crédit pour un montant de 8M€, non utilisée au 31 décembre 2018.

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FPCI Apax France VIII-B au 31/12/2016.

• Au profit de la banque LCL (Pool bancaire avec LCL, BNP, Neuflize OBC, HSBC et la Banque Palatine):

Au 31 décembre 2018, 6 141 732 283 parts A du FPCI Apax France VIII-B et 1 part A du FPCI Apax France IX-B ont été nanties au profit du pool bancaire en face d'une ligne de crédit pour un montant de 52M€ utilisée au 31 décembre 2018 à hauteur de 33,3 M€.

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FPCI Apax France VIII B au 31/12/2016.

• Au profit de la banque ABN AMRO:

Dans le cadre d'une ligne de crédit, le Fonds Apax France VIII-B a nanti la totalité des instruments financiers d'Amplitude qu'il détient au profit d'ABN AMRO.